Experts et partenaires
des acteurs
d'une économie
plus humaine

ASSOCIATION LE GERMOIR

31 rue Principale

62 310 AMBRICOURT

Rapport sur les comptes annuels

Exercice clos au 31/12/2022

Harmonium
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Harmonium
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSOCIATION LE GERMOIR
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LE GERMOIR relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association LE GERMOIR à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Visa pour authentification SAS Harmonium

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- La correcte comptabilisation des subventions ;
- La correcte application du traitement des charges de personnel.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association Le GERMOIR à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Visa pour authentification SAS Harmonium

Harmonium
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisée par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

  Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

Visa pour authentification SAS Harmonium

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Croix, le 31 mai 2023

SAS HARMONIUM



Simon VANZEVEREN
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF AU 31/12/22

ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 658	2 143	515	780
Constructions	5 857	4 572	1 285	1 714
Installations techniques, matériel et outillage industriels	212 295	158 643	53 651	45 279
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	890		890	800
Autres titres immobilisés	14 154		14 154	14 154
Prêts				
Autres				
Total I	**235 854**	**165 359**	**70 494**	**62 727**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	5 159		5 159	186
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	19 398		19 398	19 107
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	278 036		278 036	123 492
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	80 630		80 630	85 324
Charges constatées d'avance	2 500		2 500	
Total II	**385 723**		**385 723**	**228 110**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**621 577**	**165 359**	**456 218**	**290 836**

Visa pour authentification SAS Harmonium

BILAN PASSIF AU 31/12/22

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	60 000	60 000
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables…		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	4 000	4 000
Report à nouveau	416	- 4 773
Excédent ou déficit de l'exercice	4 362	5 189
Situation nette (sous total)	**68 778**	**64 416**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	162 256	84 798
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES	**231 034**	**149 214**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	49 522	78 519
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Fonds dédiés liés à la générosité du public		
TOTAL DES FONDS REPORTES ET DEDIES	**49 522**	**78 519**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		15 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	41 071	19 299
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	29 285	28 770
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50	34
Avances et acomptes reçues	20	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	105 236	
TOTAL DES DETTES	**175 662**	**63 103**
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	**456 218**	**290 836**

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	805	1 015
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	33 590	31 686
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	30 775	32 195
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Subventions	195 326	255 070
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	53 072	11 522
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	78 519	6 899
Autres produits		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consomptibles virées au compte de résultat		
Autres produits,transferts de charges	14 894	12 128
Total I	**406 981**	**350 515**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	4 102	8 127
Variation de stock	-4 973	708
Autres achats et charges externes	144 107	77 812
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	9 178	4 872
Salaires et traitements	153 560	121 346
Charges sociales	61 382	45 852
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions	12 947	9 700
Reports en fonds dédiés	49 522	78 519
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	262	3
Total II	**430 086**	**346 939**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**- 23 105**	**3 576**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	633	48
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	**633**	**48**

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	270	363
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	**270**	**363**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**363**	**- 315**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 559	80
Sur opérations en capital	21 642	3 461
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 368	
Total V	**27 569**	**3 541**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	466	1 612
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	**466**	**1 612**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**27 103**	**1 929**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	**435 183**	**354 104**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**430 821**	**348 914**
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	**4 362**	**5 190**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

INFORMATIONS GENERALES

Objet de l'association :

L'association se propose de servir de liens entre les acteurs du milieu rural et d'aider au développement de leur capacité d'initiative et d'intervention collective en faveur d'un développement rural durable. A cette fin, l'association s'efforcera notamment de :

Axe 1 : Promouvoir et fédérer les acteurs qui s'organisent en réseau pour un développement rural durable et solidaire

Axe 2 : Eduquer et former au développement durable et à l'économie solidaire les acteurs ruraux

Axe 3 : Développer et créer des initiatives économiques, socio-culturelles dans le cadre d'un programme de l'appui à la création d'activité en milieu rural, et au sein d'un site d'expérimentation pour porteurs de projets.

Axe 4 : Valoriser la production issue de l'espace-test agricole du Germoir.

Pour mener à bien ses actions, l'association est située sur le Tiers Lieu du Germoir où elle loue des bureaux, batiments et des terres agricoles.
Elle coordonne également l'espace-test agricole du Germoir.
Elle travaille en lien avec un réseau d'acteurs importants sur toute la région, et adhére au Réseau CIVAM.

Sur l'année 2022, l'équipe était composée de 5 salariés et 7 administrateurs.

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

Les comptes annuels de l'exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés :

Les conventions comptable ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Code du Commerce ,par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié et par le réglement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018.

Le principe de prudence a été retenu, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité d'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation des comptes annuels n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent.

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.
Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le projet important de 2021, à savoir la création d'un FOODLAB solidaire continue sur 2022. Il y a notamment l'obtention de subventions d'investissement et de fonctionnement, non consommées sur l'année, le projet nécessitant permis de construire et études d'assainissement notamment.

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augment.	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	200 185	20 624		220 809
Immobilisations financières	14 954	90		15 044
TOTAL	***215 139***	***20 714***	***0***	***235 853***

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augment.	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	152 412	12 947		165 359
Immobilisations financières				
TOTAL	***152 412***	***12 947***	***0***	***165 359***

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES			
	montant brut	échéances	
CREANCES		jusqu'à 1 an	à plus d'un an
Créances de l'actif circulant			
Clients	19 398	19 211	187
Autres créances	278 036	211 554	66 483
débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
totaux	297 434 €	230 765 €	66 670 €
DETTES			
Autres dettes			
Dettes fournisseurs	41 071	41 071	
Dettes fiscales	29 285	29 285	
Dettes sociales			
Autres dettes	50	50	
totaux	70 406 €	70 406 €	0 €

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	60 000				60 000
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation sur biens sans droit de reprise	-				-
Ecarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	4 000				4 000
Report à nouveau	- 4 773	5 189			416
Excédent ou déficit de l'exercice	5 189		4 362	- 5 189	4 362
Situation nette	**64 416**	**5 189**	**4 362**	**- 5 189**	**68 778**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Subventions d'investissement	84 798		100 443	- 22 985	162 256
Provisions règlementées					
Droit des propriétaires - Commodat					
TOTAL	**149 214**	**5 189**	**104 805**	**- 28 174**	**231 034**

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

	Fonds dédiés clôture 31/12/21	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/22	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Inspir							
Foodlab	17 395		17 395			0	
Subvention Acte	32 781		32 781			0	
Subvention Fabrique des territoires	28 343	14 350	28 343			14 350	
Contributions financières d'autres org							
Fondation de France		28 838				28 838	
Pole Emploi		6 333				6 333	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**78 519**	**49 522**	**78 519**			**49 522**	

Visa pour authentification SAS Harmonium

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	Montant
DRAAF FESTIVAL	35 000
DRAAF AMI	14 208
CARASSO	26 028
FRATRI	30 000
Total	**105 236**

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Subventions à la clotûre 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Subventions à la clotûre 31/12/2022
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	227 160	100 443	1 343	326 260
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	**227 160**	**100 443**	**1 343**	**326 260**
Quotes-parts virées au compte de résultat	142 362	21 642		164 004

Au 1er janvier 2022

Subventions reçues

Fondation de France	17 000
Conseil Régional	10 000
RTE	20 000
Crédit Mutuel	3 000
Bio 7 Vallées Région	25 000
Crédit coopératif	3 000
Conseil Départemental du Pas de Calais	34 000
Conseil Régional	46 000
Région Hauts-de-France - Food lab	9 651
Département Pas de Calais - Food lab	31 120
DRAAF FOODLAB	27 046
Région VPAAL - Foodlab	17 123
ADEME - Foodlab	33 320
Region Fratri - Foodlab	50 000
	326 260

Reprises

2006	3 165	
2007	3 606	
2008	3 374	
2009	10 298	
2010	5 358	
2011	4 875	
2012	36 544	
2013	4 138	
2014	2 399	
2015	4 254	
2016	13 411	
2017	12 911	
2018	12 885	
2019	11 679	
2020	10 003	
2021	3 461	
2022	21 642	164 004
subventions au 31/12/2022		**162 256**

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

PRODUITS D'EXPLOITATION

Nature	Montants	Taux
Prestations de services	30 775	8%
Ventes de biens	33 590	8%
Cotisations	805	0%
Subventions	195 326	48%
Contributions financières	53 072	13%
Transfert de charges	14 894	4%
Reprise fonds dedies	78 519	19%
TOTAL	***406 981***	***100%***

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Nature	Montants	Taux
EUROPE Aides Pac	605	0%
ETAT	77 321	40%
REGION	76 000	39%
DEPARTEMENT	22 400	11%
AUTRES SUBVENTIONS	19 000	10%
TOTAL	***195 326***	***100%***

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

EFFECTIF

L'effectif moyen au 31/12/2022 est de 4,54 ETP.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'association n'a pas les moyens à ce jour de quantifier les contributions volontaires en nature que représentent les temps passés par les membres et bénévoles à l'occasion des différents projets menés par l'association.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Article 20 de la loi N° 2006-856 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Pour l'association, cette information n'est pas fournie car elle aboutirait à faire de rémunération individuelle.

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS

Les engagements retraite des permanents au 31/12/2022 sont évalués à 3 468 €

Hypothèses retenues pour le calcul :

Augmentation des salaires : 1 % constant
Taux d'actualisation : 3,77 %
Départ à la retraite : 65 ans
Taux de rotation : faible
Taux de charges sociales : 50 %

Visa pour
authentification
SAS Harmonium